



INFORMATIONS VARIÉES

La navette gratuite du mardi

Ce transport qui permet aux élèves des écoles de Simiane et des environs de se déplacer pour utiliser le complexe sportif et culturel dans le cadre des activités sportives est maintenu en 2017. Ce service ouvert également aux résidents de la communauté de communes pour se rendre au marché de Banon est organisé à la demande. Pour cela, il faut contacter la Société SUMIAN à Banon (tel: 06 70 13 63 92) ou le secrétariat de la CCPB (tel. 04 92 73 29 78).

Horaires du Bureau de Poste de Simiane la Rotonde



Du lundi au vendredi, de 14h15 à 16h45
Le samedi, de 10h30 à 12h00

Modification et extension de la zone agglomérée.

Depuis le 1er décembre 2016, les limites d'une partie de l'agglomération de notre village ont été modifiées.

En effet, pour des raisons de sécurité, elles se situent désormais sur la route départementale 51 reliant Banon à Apt et au début de la RD 18 vers Carniol afin d'inclure dans son périmètre le carrefour dit "du Chapeau-Rouge" qui connaît une forte fréquentation automobile. Des panneaux adaptés ont déjà été posés sur les lieux appropriés. Conformément au Code de la Route, dans cette nouvelle partie d'agglomération la vitesse est limitée à 50 km / heure.

La permanence de LOGIAH 04

L'association PACT04 devenue LOGIAH 04 tient chaque 2ème mardi du mois une permanence d'information pour l'amélioration de l'habitat dans les locaux du complexe sportif et culturel de Banon. Ce service propose l'information, le conseil et l'accompagnement dans la réalisation des travaux favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, ceux permettant de réduire les charges de chauffage ou encore de réhabiliter son logement. Il assure une aide dans le montage du dossier technique, administratif et financier (recherche des financements). Une visite à domicile est systématiquement effectuée pour mieux cerner le besoin du demandeur. Il est aussi possible de se renseigner directement auprès de LOGIAH 04 en téléphonant au 04.92.71.02.58.

L'Écho Simianais - Bulletin municipal semestriel gratuit - numéro 17 - décembre 2016.

Commune de Simiane la Rotonde - Hôtel de Ville - 04150 SIMIANE la Rotonde.

Directeur de publication : M. Louis Laudun. Coordination : Henri Duyn.

Rédaction : Louis Laudun, Claude Wicart, Marie-José Noël, Hélène Oggiano, Jean-Pierre Comte,

Olivia Brindle. Conception graphique et maquette : Henri Duyn.

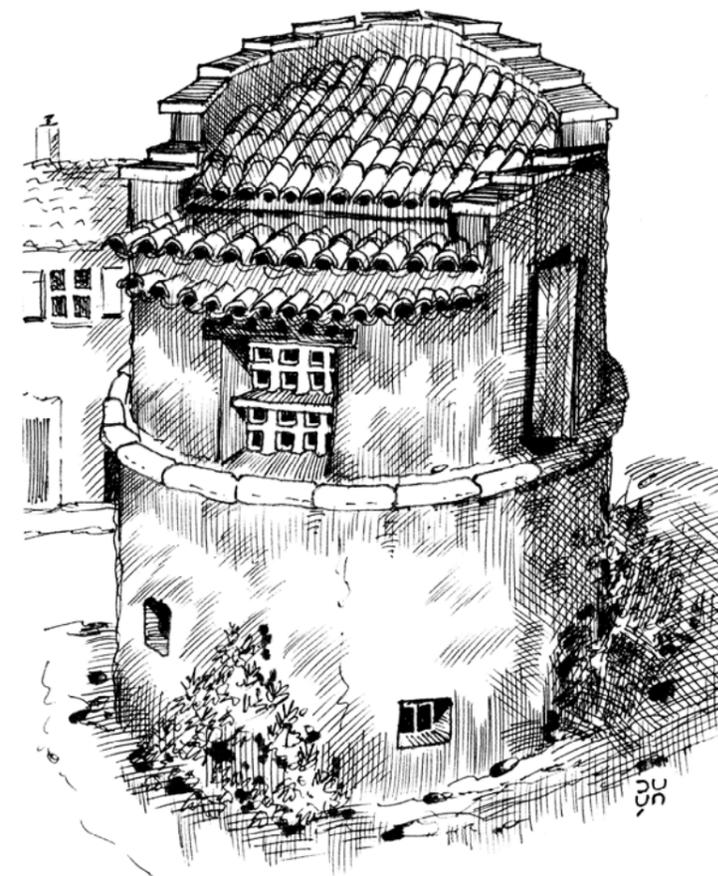
Photos : Ulrich Trappschuh, Henri Duyn, Hélène Oggiano, Isabelle Oudot.

Impression : Imprimerie Graphicréation Banon - Imprimé sur papier recyclé. Tirage : 450 exemplaires.

Dépôt légal : Lors de la parution Distribution : La Poste

DANS CE NUMÉRO :

- La restauration du château médiéval	Page	13
- Les pigeonniers de Simiane la Rotonde		10





INFORMATIONS IMPORTANTES

NOTRE SERVICE TECHNIQUE

Jusqu'à une date récente, nos agents du service technique effectuaient 35 heures de travail hebdomadaire de la façon suivante :

- du lundi au jeudi inclus, 4 jours par semaine, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, soit 8 heures par jour durant 4 jours, donc 32 heures ainsi que de 8 h à 11 h le vendredi (3 heures) ce qui donnait un montant total de 35 heures.

Constatant qu'il y avait un déficit de service public dans la journée du vendredi ainsi que le samedi matin, leur service a été réorganisé ainsi et à tour de rôle :

- du lundi au jeudi, aucun changement. Le vendredi, un agent assure ses fonctions jusqu'à 17 h ainsi que le samedi matin de 8 h à 11 h ce qui donne une amplitude d'ouverture hebdomadaire du service public de 43 heures. L'agent concerné par ce régime dérogatoire ne prend son service que le mardi matin ce qui lui permet de rester soumis à la règle des 35 heures par semaine.

Pour les usagers qui auraient à connaître une situation d'urgence et qui estimeraient nécessaire une intervention du personnel, un seul numéro hors des heures d'ouverture de la mairie :

06.07.17.89.33

C'est le numéro d'astreinte réservé aux situations d'urgence.

Quatre élus assurent l'astreinte téléphonique à tour de rôle pendant une semaine à l'issue de leur permanence de samedi matin.

Il s'agit : - du Maire, M. Louis LAUDUN
- de Jean-Pierre COMTE, 1er adjoint
- de Claude WICART, 2ème adjointe
- de Benoît CASSAN, 4ème adjoint

Si le numéro d'astreinte ci-dessus est sollicité, l'appel bascule automatiquement sur le téléphone personnel de l' élu d'astreinte.

Il est demandé à chacun de ne pas intervenir directement auprès des agents pour obtenir une intervention ou une prestation.

En effet, c'est à l' élu précité d'évaluer la pertinence des actions à mener et de veiller à la cohérence et à la rationalisation du système.

VIE ASSOCIATIVE



Des nouvelles du Club Patchwork 04

Cette année il y a beaucoup de nouveautés au club. Celui-ci est ouvert 3 fois par semaine l'après-midi de 14 h à 17 h :



- le lundi pour les quilleuses uniquement.
- le mardi pour les enfants. Après l'école, 5 enfants se retrouvent entourés de Nicole Coutton et d'Annie Noël.
- le jeudi pour tous les travaux d'aiguille : raccommodage, tricot, couture, et broderie, selon vos besoins et vos envies.

Le Club a organisé plusieurs sorties à Montpellier, à Forcalquier et ses environs et deux jours à "Quilt en Beaujolais" (Villefranche sur Saone).

La biennale a eu lieu du 25 juillet au 8 août et a remporté comme à chaque fois, un franc succès. Patchwork 04 participera cette année encore au **Marché de Noël du 18 décembre**.

FLORE à SIMIANE - Édition 2016

Cette journée annuelle, qui s'est tenue pour la deuxième fois le dimanche 16 octobre, a accueilli de nombreux professionnels du végétal, mais aussi des paysagistes locaux.

Une quarantaine de stands, des conférences de professionnels, des tours en calèche, la visite gratuite du château médiéval, de nombreuses animations, des dédicaces d'auteurs de livres dédiés au monde végétal, ainsi que d'excellents points de restauration ont attiré cette fois plus de 1100 visiteurs.

Et le soleil était de la partie, pour le plus grand bonheur de tous.





VIE ÉCONOMIQUE

La brocante "LA JOIE DE VIVRE" a ouvert ses portes à Simiane, début octobre 2016. Vous pourrez y dénicher d'anciens jouets, des bijoux, de l'argenterie, du cristal, mais aussi des services de table, des petits meubles, des encriers, des tableaux et bien d'autres choses encore. Tout est bichonné avec amour avant d'être proposé à la vente et certaines pièces sont soigneusement restaurées. Les petits prix, nous l'espérons, vous séduiront.



LE SALON DE COIFFURE CIZO D' ELO

Élodie COUTTON est une enfant du pays, âgée de 27 ans et maman de deux enfants. Elle a suivi sa formation de coiffeuse couronnée d'un CAP à l'École Privée de Coiffure et d'Esthétique d'Avignon, en 2006. Elle a complété sa formation par un Brevet professionnel en apprentissage à Avignon en 2008, puis a travaillé auprès de Gilles Coiffure à Apt. Ayant travaillé aussi successivement à Bordeaux et dans le Var durant quelques années, elle a fortement ressenti le besoin de revenir à Simiane, qui lui manquait beaucoup. Et c'est dans le courant de l'année 2015 que s'est concrétisé son projet professionnel et que CIZO D' ELO a vu le jour.



Ensemble avec Coralie GUSMAROLI, esthéticienne, Élodie reçoit une clientèle fidèle toujours de plus en plus nombreuse, le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le jeudi et le vendredi non stop de 9 h à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 16 h 30, sur rendez-vous.

LE PROPOS DU MAIRE



Domaine public, domaine privé (suite)

Lors de mon propos de l'Echo Simianais N°15 de décembre 2015, j'ai souligné les difficultés naissantes à propos de canalisations publiques d'eau potable ou d'eaux usées enfouies sous des emprises foncières privées, parfois clôturées.



En effet, le passage de ces équipements publics, bien qu'ayant fait l'objet d'accords verbaux parfois bien anciens avec les propriétaires, n'avaient pas été formalisés par des conventions écrites.

Cet état de fait a commencé à générer des situations délicates dans le cas de nécessité d'intervention de la part de la collectivité.

C'est ainsi que j'avais annoncé un recensement des lieux concernés afin d'établir et de proposer des documents permettant aux agents publics d'accéder au domaine privé à charge pour la commune d'en restituer l'état des lieux dans lequel il se trouvait avant l'intervention de dépannage, de réparation ou d'entretien.

La phase de recensement étant en bonne voie, nous allons commencer l'établissement des actes à proposer aux personnes concernées.

Il est à noter que l'autorisation de passage constitue administrativement et juridiquement une servitude qui grève le fonds sur lequel elle porte. Ceci peut être perçu comme une contrainte, un inconvénient, mais une analyse plus poussée démontre qu'il n'en est rien. En effet, en cas de vente du bien et puisque l'équipement public souterrain existe de façon très concrète, s'il n'en est pas fait mention sur l'acte notarié et que l'acquéreur le découvre ultérieurement, cela peut être perçu par ce dernier comme un vice caché, une volonté du vendeur d'avoir dissimulé la servitude de fait.

Il est donc de l'intérêt de tous de clarifier les situations.

... / ...

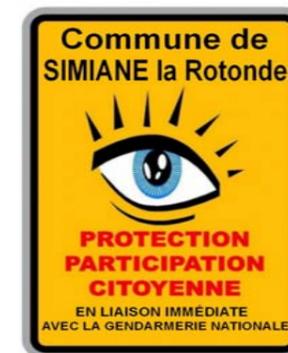
A cet égard, pour qu'elle produise ses pleins effets, la servitude doit faire l'objet d'un acte authentique, c'est-à-dire en principe, un acte notarié. Mais devant le coût d'un tel acte, la municipalité a choisi une procédure de substitution parfaitement légale où le Maire agit en l'espèce au moyen "d'un acte administratif", c'est-à-dire qu'il se substitue au notaire évitant ainsi les frais liés à la chose. Subsistent toutefois des frais, très minimes d'enregistrement au bureau des hypothèques afin que mention de la servitude inhérente à une parcelle donnée, soit actée. La commune prendra à sa charge ces menus frais.

Chaque propriétaire concerné recevra la délibération du Conseil Municipal qui le concerne ainsi que deux exemplaires de l'acte administratif à signer.

Une situation quasi-identique se retrouve parfois aussi en surface. Ainsi, il a été constaté que certaines voies communales du domaine public ou privé de la commune ou des chemins ruraux ont, au fil du temps, été privatisés. Là aussi, un recensement est en cours. Dans le cas où la voie ou le chemin concerné ne constitue pas un passage public, un lien de communication entre deux points publics, il sera proposé aux particuliers une vente de la part de la Commune à leur profit afin de clarifier les situations et de rendre conforme le droit au fait. Dans le cas contraire, il sera demandé aux particuliers de rendre le libre accès aux voies ayant fait l'objet de l'emprise en enlevant les obstacles posés et les restituer de la sorte à leur destination d'origine. Les personnes visées par de telles procédures seront informées individuellement.

Le Maire,
Louis LAUDUN

Afin d'optimiser les actions de lutte conduites par la Gendarmerie Nationale, contre les phénomènes de délinquance, la Commune de Simiane la Rotonde a précisé les modalités opérationnelles de mise en œuvre d'un dispositif de "Participation Citoyenne", dans un protocole clair et complet qui peut être consulté en Mairie. Ce dispositif "Participation Citoyenne" (anciennement dénommé "Voisins Vigilants") vise les objectifs suivants :



Ce dispositif n'a pas vocation de se substituer à l'action de la Gendarmerie.

Le rôle des référents se cantonne à :

1. Relayer les informations et les conseils de la Gendarmerie auprès des autres riverains.
 2. Adopter une posture de vigilance accrue à l'égard d'éventuels comportements suspects sur la voie publique.
 3. Participer à des actions préventives, comme par exemple, la surveillance de résidences inoccupées et la visite aux personnes âgées et isolées.
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.
 - Améliorer la réactivité de la Gendarmerie contre la délinquance.
 - Rassurer la population et développer des liens de partenariat avec elle.
 - Accroître le lien social.

Les personnes intéressées pour participer au dispositif peuvent s'annoncer auprès du personnel de la Mairie et obtenir de plus amples renseignements. Par ailleurs, des réunions d'information et d'échange seront prévues de manière ponctuelle.

Une signalétique sera mise en place sur les voies d'accès de la Commune, informant ainsi d'éventuelles personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un périmètre où les résidents sont particulièrement vigilants.



AU FIL DE L' EAU (suite)

Le rendu du schéma directeur se fera au cours du premier semestre 2017 et il ne manquera plus que certaines triangulations (qui n'ont pu être faite par la société SAUNIER à cause du manque de temps de nos employés du service technique), dont le rapport nous sera remis au premier trimestre 2017. Cette étude doit nous permettre comme nous l'avons déjà dit : le diagnostic de nos infrastructures d'eau potable, la recherche et la localisation des fuites et portions fuyantes mais aussi nous donner la possibilité de percevoir les subventions de 30% du Conseil Départemental et 50% par l'Agence de l'Eau.



FAITS DIVERS

Bel embouteillage dans le haut-village

Il est vrai que l'évènement n'est pas très fréquent et nos charmantes mais étroites ruelles villageoises ne se prêtent guère au trafic routier.

Mais un automobiliste très téméraire s'y est essayé tout de même, en dépit du bon sens.

Aussi, arrivé à quelques mètres de la Mairie, mais ne pouvant plus progresser vers l'avant, il a fallu lui suggérer délicatement d'enclencher la marche arrière et de reculer en pente avec d'énormes difficultés, jusqu'à la Porte des Moulins.



VIE CULTURELLE



NOTRE XXXIVème FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE

La saison 2016 (2 au 14 août) confirme l'identité, l'originalité, la qualité et l'internationalité du Festival de Simiane (nous avons invité des musiciens venant de France, d'Italie, d'Espagne, du Luxembourg et du Japon).

Avec pour thème de cette trente-quatrième édition "**Musiques pour les rois**", le Festival a démontré le prodigieux mécénat qu'ont pratiqué les souverains européens durant des siècles et dans tous les domaines de la culture et particulièrement en musique. Ce thème a permis un voyage musical dans les cours européennes les plus brillantes du XIIIe au XVIIIe siècle.



Première escale le 2/08 à Londres à la cour d'Elisabeth 1ère avec Les Timbres (Fr) et Harmonia Lenis (Japon) et Musiques de Shakespeare. Puis, rendez-vous le 4/08 à Amboise et à Chambord avec l'ensemble Douce Mémoire dirigé par Denis Raisin Dadre pour entendre les **Musiques pour la chambre de François Ier**. A Versailles le 8/08, *Les Paladins* de Jérôme Corréas interprètent la **Musique pour un grand roi : Louis XIV**, tandis que le 12/08, *Vox Suavis* et la soprano Ana Arnaz nous proposent **Toledo XIIIème siècle à la cour d'Alphonse X le Sage**, roi de Castille. Le voyage s'achève le 14/08 avec *Artemandoline* et **De Naples à Madrid, musique au Royaume de Naples et à la Cour d'Espagne** au XVIIIe siècle.



VIE CULTURELLE (suite)

Durant le mois d'août, les "Photographies d'archives du Festival" d'Anne-Marie Berthon et de Jeanne-Marie Noël, exposées dans la salle basse de la Rotonde, ont fait revivre les meilleurs moments des Riches Heures Musicales de la Rotonde. On peut conclure à une bonne saison, avec une fréquentation meilleure qu'en 2014 et 2015 (87,14% de taux d'occupation de la salle), une audience renouvelée grâce aux informations données sur facebook et à notre nouveau site : www.festival-simiane.com. La satisfaction du public s'est exprimée par de nombreux mails. Enfin, malgré la baisse des subventions et le retard dans leur versement, notre bilan financier est équilibré et nous pouvons préparer le 35ème festival pour août 2017.

En dépit des réductions de subvention déjà connues et de l'incertitude concernant les attributions à venir, le Conseil d'administration du Festival de Musique Ancienne de Simiane la Rotonde a pris la décision d'organiser la trente-cinquième édition du Festival. Celle-ci se tiendra du 3 au 14 août 2017, dans la rotonde du château. Le thème choisi pour 2017 sera :

"Migrations musicales".

Rencontres de Mémoires.

Comment est-on venu à Simiane ? Y-est-on né ? S'y-est-on établi ?

Voilà ce que ces rencontres devraient permettre de coucher sur le papier.

Aussi, lors des réunions de lecture, chaque troisième vendredi du mois, dès 14 h (au local des associations), chacun est invité à venir partager son amour pour notre village.

Village magnétique s'il en est, Simiane a accueilli bien des familles qui, chacune a des anecdotes à nous confier.

A très bientôt, afin de vous accueillir et de vous écouter.



VISION SUR L'ANNEE 2016



L'été s'est déroulé à peu près normalement, malgré la sécheresse le réseau du SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) a résisté à la demande. Nous avons eu à déplorer plusieurs ruptures de canalisation du côté de Chaloux au même endroit dues à un glissement de la canalisation car la pression à cet endroit est trop élevée. Par conséquent, les personnes qui habitent à côté du bassin de Curnier n'ont pas eu d'eau pendant deux jours car le faible débit et le manque de pression ne nous permettent pas de remplir le bassin rapidement.

Dès que nous avons été informés du problème les services techniques ont effectués la réparation. Nous devons encore les remercier, les pannes survenant quasiment toujours un dimanche ou un jour férié...

Concernant le schéma directeur, après le changement des compteurs début juillet des bassins de l'Eyrouse, Curnier, Carniol, la Rotonde et le petit bassin chemin des moulins, nous avons aussi remplacé les deux de Taurelon et avons profité de ce changement pour supprimer les quatre petits regards (ce qui n'était pas très pratique pour effectuer les contrôles) pour en faire un où tous les compteurs et vannes sont regroupés, ci-contre une photo de ces travaux. Les relevés haute saison ont pu être effectués dans de bonnes conditions, ceux de la basse saison ont été faits dans le courant du mois de novembre.



LA PAGE D'HISTOIRE (suite)

La restauration du château de Simiane sera le thème d'une exposition qui y sera présentée l'été prochain. Un plan chronologique a été choisi :

1841-1878 : Prosper Mérimée et le classement de la Rotonde. Les divers projets de restauration et les travaux entrepris par l'architecte Henri Révoil.

1932-1989 : nouvelles restaurations de la Rotonde, menées par les architectes Ronseray puis Flavigny. Ouverture de la Rotonde au public le 13 juillet 1986.



1999-2012 : achat des bâtiments et de la cour par la Municipalité de Simiane, réunification du château et classement de l'ensemble par le service des Monuments Historiques en 2000. Restauration de l'aile sud par l'architecte F. Flavigny et végétalisation de la cour castrale. Les dates de cette exposition seront précisées dans le numéro de juin.



DU CÔTÉ de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Le site internet de la CCPB

On peut s'informer sur les différents services proposés par la CCPB en consultant son site internet à l'adresse suivante: www.paysdebanon.fr.

La future intercommunalité

Le Préfet a rendu son verdict. Celui-ci a décidé qu'à partir du 1er janvier 2017, la Communauté de communes du Pays de Banon fusionnera avec celle du Pays de Haute Provence qui comprend les communes de Mane, Dauphin, Saint Martin des Eaux, Aubenas, Saint Michel l'Observatoire, Reillanne, Villemus et Montjustin.

VIE SCOLAIRE



L'année scolaire est déjà engagée depuis plusieurs semaines et les habitudes des enfants et de leurs parents ont repris, rythmées par les journées d'école. Les plus petits ont fait la connaissance de leur nouvelle maîtresse. En effet, Marina GIUSTI, remplaçante de Joël CHAPONNEAU qui est parti enseigner à l'école de DABISSE, fait maintenant partie de l'équipe enseignante. Les enfants ont retrouvé avec plaisir les aides maternelles, Martine et Carole, la cantinière, Marie-Yvonne, ainsi que Christine qui remplace Cynthia depuis plusieurs mois. L'effectif d'élèves reste stable. A ce jour, 40 enfants sont inscrits, toujours répartis en 2 sections. 24 enfants sont en 1ère section, dans la classe de Marina GIUSTI ; 16 élèves se trouvent en 2ème section, dans la classe de Dominique DUPUY. L'entrée de tout-petits est venue compenser le départ des CM2 partis au collège de Banon. Il faut dire aussi que des familles avec de jeunes enfants continuent à s'installer dans notre village, ce qui montre bien son attrait et sa vitalité! Entre 30 et 36 enfants mangent à la cantine chaque semaine. Pour donner aux enfants les meilleures conditions d'accueil et de restauration possibles, le second service est maintenu ; les deux services sont quasiment complets aujourd'hui.



VIE SCOLAIRE (suite)

Le nombre d'élèves restant à la garderie après les heures de classe étant aussi élevé, la Mairie a prévu un renfort pour les aides maternelles.

C'est d'abord Christine RENIET qui remplace Cynthia FAYET à la cantine qui les a secondées de la rentrée scolaire jusqu'aux vacances de la Toussaint. C'est maintenant Myriam QUEVEDO qui occupe ce poste. Cette décision de compléter l'équipe des aides maternelles s'est avérée très opportune. En effet, début septembre, des mesures de mise en sécurité des écoles ont été demandées aux communes par la Préfecture, dans le cadre du dispositif mis en place suite aux événements dramatiques survenus en France au cours des derniers mois. En concertation avec la Directrice de l'école, la Municipalité a donc pris des dispositions, que l'aide maternelle ne peut assumer seule :

- entrée et sortie des élèves s'effectuant uniquement par le petit portail.
- entre 7 h 30 et 8 h 50 (temps de la garderie du matin), fermeture de l'école et surveillance de l'arrivée des enfants afin d'ouvrir le portail à chaque arrivée des enfants ; seuls les parents des élèves de la classe maternelle sont autorisés à entrer dans l'école avec leur(s) enfant(s).
- entre 15 h 45 et 18 h (durée des activités périscolaires et de la garderie du soir), fermeture de l'école et surveillance de l'arrivée des familles, l'Aide Maternelle présente amenant l'élève ou les élèves jusqu'au portail.
- demander l'identité des personnes extérieures à l'école entrant dans l'enceinte et les locaux de l'école.

Ces mesures sont bien sûr contraignantes à la fois pour le personnel et pour les parents. Elles changent les habitudes de chacun, laissant craindre que notre village et notre école perdent leur « dimension » humaine et conviviale mais nous sommes certains que ces obligations ont été comprises par tous. Cet été, l'école a fait l'objet de travaux de rénovation. C'est ainsi que des interventions de peinture ont été effectuées, des stores posés dans la classe de Dominique DUPUY. Comme le demandait le Conseil Municipal des enfants une marelle a été dessinée dans la cour des petits; les trous se formant dans la cour des grands ont été comblés.

Il reste encore à faire. D'autres achats ou aménagements pour la mise en sécurité des élèves ou la réfection des locaux ou encore l'amélioration des extérieurs sont prévus en 2017 (expl: travaux de peinture dans la classe de 1ère section, achat d'un lave-vaisselle, peinture des palissades dans la cour), ceux-ci demandant un engagement financier conséquent de la part de la commune.

LA PAGE D'HISTOIRE



Histoire de la restauration du château médiéval de Simiane



Comme le montre bien la gravure ci-contre, le château-fort des Agoult tombait en ruine au milieu du XIXème siècle, quand Prosper Mérimée en mission dans le département des Basses-Alpes, constate l'état de délabrement de l'édifice et obtient en 1841 le classement de la Rotonde en qualité de Monument Historique.

Comment ce château médiéval édifié entre 1190 et 1204 par Guiran et Raimond II d'Agoult, dont la salle en rotonde est devenue le rendez-vous des troubadours occitans au XIIIème siècle, dont l'aile sud a été remaniée dans le goût Renaissance par les Agoult-Montauban, a-t-il pu tomber dans un tel abandon ?

La famille seigneuriale a habité le château jusqu'en 1567 jusqu'à la mort de Jean d'Agoult. Pendant les Guerres de religion une garnison en assurait la défense contre les Huguenots. Au XVIIe siècle, les intendants venaient encaisser les redevances dues pour les terres, mais négligeaient l'entretien des bâtiments. Déjà l'aile Est, l'ancien logis seigneurial s'était écroulé.

A la fin du XVIIIe siècle, le seigneur de Simiane, Gabriel de Neufville, marquis de Villeroy est guillotiné en 1794 à Paris. Ses nièces, héritières du ci-devant marquis, se débarrassent du château en ruine, lequel est revendu plusieurs fois au début du XIXe siècle. En 1817, le Département des Basses-Alpes achète la Rotonde pour 500 francs au menuisier Bonnot "afin de la soustraire aux dégradations dont elle était l'objet". Mais rien ne change si ce n'est que le Département fait bientôt don à la Commune de Simiane de cette tour encombrante. Les bâtiments et la cour restent propriété privée jusqu'en 1999.



halloween 2016

Aux dires de plusieurs anciens du village, on n'aura jamais vu autant de monde dans les ruelles de Simiane !



Cette année encore l'association "Simiane à cœur ouvert" a organisé un rendez-vous pour les petits et grands enfants à l'occasion de la fête d'Halloween, le 31 octobre dernier. Le rendez-vous avait été donné aux sorcières et autres diabolins sous la place couverte pour le départ d'une chasse aux bonbons dans le haut village avec la complicité des habitants.

La grille du château (décoré et sonorisé pour l'occasion) s'est ouverte pour proposer aux enfants quatre ateliers-jeux "Halloween" tels que : le chamboul'tout, les jeux d'adresse avec balles, avec parfois les yeux bandés, etc.

Ces ateliers leur ont permis de gagner encore plus de bonbons et petites surprises "hallowee-nesques" pendant que les bonbons récoltés dans le village ont été partagés équitablement afin de permettre aux enfants de repartir avec le même petit sac de victuailles. Cette nouvelle édition a été une réussite, qui a dépassé celle de l'année dernière avec cette fois environ 90 enfants accompagnés de leurs parents. L'association tient particulièrement à remercier la mairie de Simiane qui a mis à sa disposition la Rotonde pour l'occasion. Un grand merci également à Dominique Quévédo qui a gentiment prêté quelques unes de ses araignées pour la décoration de la cour du château, et à l'association la Fadibole qui, une nouvelle fois, a été un partenaire et complice de choix. Ce succès a bien sûr été rendu possible grâce aux bénévoles de l'association qui font toujours preuve de beaucoup d'imagination et de bonne volonté.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



L'année scolaire 2015/2016 a vu la création du premier Conseil Municipal des enfants à Simiane. Au travers des préoccupations et des demandes qu'ils ont pu exprimer, les jeunes élus ont démontré leur sens de l'intérêt commun et leur implication dans la vie du village. Nous tenons une nouvelle fois à les féliciter pour leur participation active dans cette instance. Il s'agit maintenant de poursuivre l'expérience. La majorité des élèves élus ayant quitté l'école primaire pour rejoindre le collège de Banon, c'est au tour d'autres enfants de prendre le relais et de poursuivre le travail engagé au sein du nouveau Conseil Municipal des enfants.



1. Arthur DALLAPORTA
2. Nohan FAYET - 3. Mathias ARNOUX
4. Mathis LERCARI - SUIRE - 5. Marc - Ebens SAFFIOTTI



Les pigeonniers de Simiane la Rotonde.

Vers la fin du XVIII^e siècle, on comptait de très nombreux pigeonniers sur la totalité du territoire national. Ce qui reviendrait à dire qu'il y avait au moins un pigeonnier par commune. Or, c'est dans le Midi que l'on pouvait trouver la majorité de pigeonniers et sur la commune de Simiane il y en avait pratiquement un par ferme.



On pourrait s'imaginer que les pigeons devaient servir de complément alimentaire. Si ceci pouvait s'avérer être le cas, les pigeons étaient élevés prioritairement pour la production de la "colombine" (les déjections) qui constituait jadis un excellent engrais, employé dans les cultures. La désaffection des pigeonniers est due à la disparition de certains types de culture (le lin, le chanvre...) et l'avènement d'engrais chimiques industriels. Il a été construit une multitude de types de pigeonniers (ronds, carrés, d'angle ou intégré dans le bâti d'une ferme).

La récolte de la colombine s'effectue en curant les nids (ou boulins) qui devaient être accessibles en hauteur à l'aide d'un système composé d'une échelle pivotant autour d'un axe central (voir illustration ci-contre). Un pigeonnier doit être bâti en belles pierres, être spacieux et aéré, enduit à l'intérieur de chaux blanche et recouvert d'un enduit lisse à l'extérieur. L'entrée des volatiles (grille d'envol) doit être orientée dos aux vents violents et quelquefois un paravent en bois vient encore renforcer cette protection aux vents.

De plus, un larmier (corniche inclinée) en tuiles à encorbellement protège l'accès du pigeonnier contre les éventuels prédateurs tels que les fouines et les belettes.

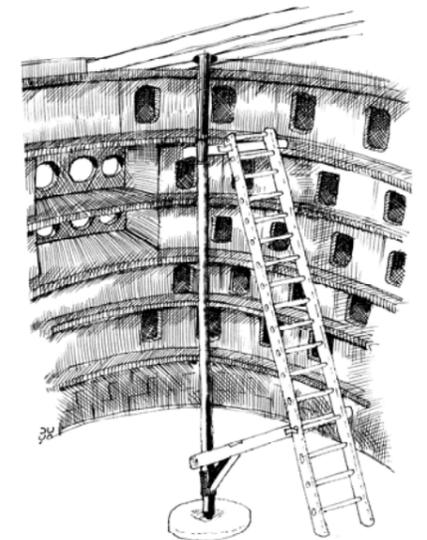


Généralement, le bas étage servait de remise ou de lapinière. Il était séparé du pigeonnier proprement dit, par une trappe. Les parois du colombier sont constitués de boulins de formes variées, rectangulaires, en forme de pot ou en forme de panier renversé, en terre cuite, en céramique émaillée ou en plâtre. Quelquefois les ouvertures des boulins sont disposées dans un sens différent les uns par rapport aux autres afin de ne pas déranger les volatiles.

Les nids de pigeons doivent être à plus d'un mètre trente du sol du local. Celui-ci est généralement carrelé afin de faciliter les travaux de nettoyage. Les grilles d'envol ou d'accueil sont souvent l'objet d'effets décoratifs ajourés en céramique, en bois ou en plâtre mais la dimension des ouvertures doit être telle à ne jamais permettre l'accès aux rapaces.

A Simiane la Rotonde nous connaissons plusieurs pigeonniers remarquables :

- Le pigeonnier Rancé, bâti au XVIII^e siècle sur le rocher au Chemin des Crottes.



- Le pigeonnier rond des Granges que l'on aperçoit depuis la route départementale en retrait derrière la boulangerie du Chapeau Rouge.

- Le pigeonnier Blanc, isolé dans la plaine à droite de la route départementale, en direction de Banon, juste après la Palud.

- Le pigeonnier de la Frouste, celui des Ribes, de Chavon et ceux de Cheyran.

